

SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES (SGDN)

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

14 juin 2012

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Ordre du jour de la réunion précédente
3. Affaires découlant du précédent procès-verbal
4. Séance à huis clos
5. Rapport du président et chef de la direction
6. Rapport du Comité sur la sélection d'un site
7. Rapport du Comité de la vérification, des finances et des risques
8. Rapport du Comité de surveillance du projet de DGP pour DFMA
9. Rapport du Conseil consultatif
10. Mise à jour sur le processus de sélection d'un site pour la GAP
11. Planification du transport
12. Plan d'affaires préliminaire 2013-2017
13. Lettre d'accompagnement pour le Rapport annuel 2011 de la SGDN à l'intention des sociétés membres
14. Plan de transition pour se conformer à la Loi sur les organisations à but non lucratif
15. Coopération sur la gestion à long terme des DFMA
16. Rapport technique de la GAP
17. Rapport de l'avocat général et secrétaire général de la SGDN
18. Prochaine réunion du CA
19. Séance à huis clos

Levée de la séance

PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA
SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES (SGDN) /
NUCLEAR WASTE MANAGEMENT ORGANIZATION (NWMO)

Tenue à Montréal (Québec)
le 14 juin 2012
à 9 h HAE

Sont présents

Gary Kugler	Administrateur, président du Conseil d'administration
Pierre Charlebois	Administrateur
Donn Hanbidge	Administrateur
Ron Jamieson	Administrateur
Darren Murphy	Administrateur
Ken Nash	Administrateur, président et chef de la direction
Josée Pilon	Administratrice
Deborah Poff	Administratrice
Ian Ross	Administrateur

Est invité :

Albert Sweetnam	Vice-président directeur, Projets nucléaires, OPG
-----------------	---

Personnel présent :

Angelo Castellan	V.-p., Évaluation environnementale et soutien administratif (par appel téléconférence)
Michael Hung	Chef de la direction financière
Chris Hatton	Directeur, Conception du dépôt pour la GAP
Pat Moran	Avocat général et secrétaire général
Gillian Morris	Secrétaire adjointe du Conseil
Sean O'Dwyer	V.-p., Ressources humaines
Sean Russell	Directeur, Ingénierie du dépôt
Kathryn Shaver	V.-p., Engagement et sélection d'un site pour la GAP
Derek Wilson	Vice-président, Conception et construction du DGP pour DFMA

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Étant donné qu'un avis de convocation en bonne et due forme a été envoyé à tous les membres du CA conformément aux règlements en vigueur et étant donné qu'il y a quorum, le président du CA déclare la séance légalement constituée pour le traitement de toutes les affaires et prononce l'ouverture de la séance à 9 heures.

L'ordre du jour de la réunion du 14 juin 2012 est adopté.

2. Procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 15 février 2012 – des copies avaient été envoyées à chaque membre du CA – est approuvé.

3. Affaires découlant du précédent procès-verbal

Pat Moran passe en revue la situation concernant les points des réunions antérieures et constate qu'un certain nombre de points ont été réglés et que d'autres sont toujours en cours. Le CA reçoit un article imprimé sur l'utilisation de la robotique dans les cellules chaudes et des vidéos sur l'emballage du combustible irradié sont mises à la disponibilité des membres du CA. Le CA reçoit un article sur l'applicabilité des nouvelles technologies aux travaux de la SGDN.

4. Séance à huis clos

Le CA se réunit à huis clos pour discuter du rapport du président du Comité des ressources humaines et de la rémunération (RHR).

5. Rapport du président et chef de la direction

M. Nash présente une mise à jour au CA sur les faits survenus depuis la dernière réunion du CA :

- rencontres avec des hauts fonctionnaires des gouvernements de la Saskatchewan et de l'Ontario;
- défis concernant un engagement tangible des groupes autochtones dans des délais qui respectent l'échéancier décisionnel de la GAP ;
- établissement d'un Groupe d'examen géoscientifique qui aidera la SGDN à choisir des sites techniquement appropriés dans le cadre du processus de sélection d'un site;
- travaux techniques de la SGDN;
- défis concernant le développement des capacités internes nécessaires à l'avancement des travaux conceptuels de la GAP;
- personnel additionnel mis sous contrat en appui au processus de sélection d'un site alors que les voyages du personnel vers les collectivités continuent d'augmenter;
- sur la scène nationale de la gestion des déchets, Ressources naturelles Canada sollicite des expressions d'intérêt concernant une partie des affaires d'EACL;
- à l'échelle internationale, les programmes de gestion du combustible irradié suédois, finlandais, français, suisse et britannique continuent de progresser;

- la SGDN continue de travailler à l'organisation de la Conférence internationale sur le stockage géologique (ICGR) qui aura lieu en octobre à Toronto.

Les administrateurs discutent de la Conférence ICGR qui approche, félicitant la SGDN d'avoir invité des représentants de collectivités engagées dans le processus de sélection d'un site à la conférence. On note qu'un représentant de la Waste Isolation Pilot Plant de Carlsbad, au Nouveau-Mexique, fera une présentation à la conférence. Un administrateur demande si la SGDN travaille en collaboration avec les organisations de la SNC ou de l'ANC. Mme Shaver mentionne que la conférence ICGR n'est pas un salon commercial, mais une réunion des pays concernés par la gestion des déchets radioactifs de haute activité. Les gestionnaires s'engagent à faire parvenir des détails sur la conférence aux membres du CA. (*)

6. Rapport du Comité sur la sélection d'un site

M. Jamieson a présenté au CA un rapport sur la réunion du Comité sur la sélection d'un site tenue le 13 juin 2012. Il signale que le comité :

- a reçu une mise à jour exhaustive sur les collectivités qui en sont à diverses étapes du processus de sélection d'un site. Les membres du comité ont posé un certain nombre de questions concernant les perspectives liées aux diverses collectivités et ont demandé de savoir si des collectivités avaient envisagé de se regrouper pour formuler des propositions régionales;
- a examiné le travail en cours du personnel auprès des entrepreneurs ainsi que la façon dont les études de faisabilité sont gérées;
- a reçu une mise à jour sur la suspension de la phase des expressions d'intérêt qui prend effet le 30 septembre 2012. Le comité est informé de la progression des collectivités actuellement engagées dans le processus de sélection d'un site, des activités de sensibilisation dans les collectivités autochtones voisines et de l'avancement des évaluations de présélection;
- a passé en revue les activités menées pour développer des relations et pour gérer les risques liés à l'environnement externe. Les membres du comité ont été informés des rapports noués entre la SGDN et les gouvernements provinciaux, les Autochtones, les ONG, les médias et les associations municipales;
- a examiné les multiples approches pour rejoindre les Autochtones
- a reçu une mise à jour sur le nouveau Conseil des aînés et sur sa première réunion, qui aura lieu à la fin de juin.

Le Comité sur la sélection d'un site a examiné les mesures de rendement du processus de sélection d'un site pour 2013. À la demande du comité, la prochaine itération des mesures de rendement sera présentée à la réunion de septembre. En attendant, les gestionnaires ont favorablement accueilli les commentaires du comité sur l'ébauche actuelle.

7. Rapport du Comité de la vérification, des finances et des risques (VFR)

M. Ross présente un rapport sur la réunion du Comité de la vérification, des finances et des risques tenue le 13 février 2012.

Il signale que le comité a discuté des points suivants :

- le plan d'affaires 2013-2017 préliminaire;
- le plan proposé de vérification des activités d'engagement. Le comité a convenu que le plan répondait aux objectifs d'une vérification indépendante;
- les lignes directrices relatives aux dépenses des participants externes aux activités d'engagement de la SGDN;
- une mise à jour sur les contributions aux fonds en fiducie de la Loi sur les déchets de combustible nucléaire (LDCN);
- une mise à jour sur le programme de Gestion des obligations liées au cycle de vie;
- une mise à jour du Comité de gestion du fonds de retraite;
- les états financiers vérifiés pour 2011 du fonds de retraite;
- les rapports de gestion, y compris une mise à jour sur les objectifs de rendement, une mise à jour financière; une mise à jour sur le flux de trésorerie et un rapport sur la conformité réglementaire;
- le rapport annuel des administrateurs qui sera présenté aux sociétés membres lors de l'assemblée générale annuelle;
- une recommandation aux sociétés membres sur le choix des vérificateurs pour 2012.

Le président du Comité VFR soumet à l'approbation du CA les points suivants :

IL EST DÉCIDÉ QUE :

Suivant la recommandation du Comité de la vérification, des finances et des risques, le conseil d'administration approuve les états financiers 2011 du fonds de retraite de la SGDN pour l'année se terminant le 31 décembre 2011, tels que vérifiés par la firme externe Deloitte et Touche.

La motion est présentée, appuyée puis adoptée à l'unanimité.

IL EST DÉCIDÉ QUE :

Suivant la recommandation du Comité de la vérification, des finances et des risques, le CA recommande aux sociétés membres que Deloitte & Touche s.r.l. soit choisie comme firme responsable de la vérification des comptes et des registres jusqu'au terme de la prochaine assemblée générale annuelle selon la rémunération qui sera déterminée par le conseil d'administration.

La motion est présentée, appuyée puis adoptée à l'unanimité.

Le 13 juin, le Comité de la vérification, des finances et des risques s'est également réuni avec le Comité des ressources humaines et de la rémunération pour examiner l'état et la viabilité du financement du régime de retraite. L'actuaire de la SGDN, Eckler Ltd., était présent à la réunion pour conseiller les membres de ces comités sur cette question complexe.

Les comités ont discuté du déficit de solvabilité du régime de retraite et des solutions possibles pour réduire ce déficit. Les comités ont tous deux recommandé que la SGDN verse la contribution exigée le 30 juin au régime de retraite et que la question de versements supplémentaires volontaires soit considérée en septembre, lorsque les membres des comités pourront examiner l'état du budget 2012. Les membres des comités ont convenu que les sociétés membres ne seraient pas sollicitées pour subvenir en 2012 à ces contributions volontaires additionnelles. Le CA discute de la viabilité actuelle du régime de retraite.

8. Rapport du Comité de surveillance du projet de DGP pour DFMA

Le président du Comité de surveillance du projet de DGP pour DFMA fait rapport sur la réunion du comité tenue le 6 juin à Toronto. M. Kugler indique que le comité :

- a discuté des progrès de la phase d'examen réglementaire des travaux, et en particulier des progrès de la Commission d'examen conjoint;
- a été informé des progrès des travaux de la phase de conception détaillée. Le comité a discuté de la décision d'OPG de retarder davantage la mise au point de la conception détaillée du DGP jusqu'à ce qu'un permis de construction ait été obtenu, des incidences de cette décision et de la nécessité de présenter les mesures de rendement révisées pour 2012 basées sur les nouvelles lignes directrices d'OPG;
- a discuté de la situation concernant la décision de la SGDN relative à la phase de construction;
- a examiné les changements apportés aux stratégies de mise en œuvre du DGP pour DFMA d'OPG;
- a examiné les risques liés au projet de DGP pour DFMA d'OPG, et plus particulièrement les risques pour la santé, la sécurité et l'environnement au cours de la phase de construction;
- a discuté des résultats de l'examen de la charte du comité et de l'autoévaluation réalisée plus tôt cette année. Le comité a recommandé au CA d'apporter une modification à sa charte :

IL EST DÉCIDÉ QUE :

Suivant la recommandation du Comité de surveillance du projet de DGP pour DFMA, les « Responsabilités » à l'article II de la charte du Comité soient modifiées ainsi :

- La SGDN met en œuvre des systèmes appropriés pour identifier, surveiller et atténuer tous les risques d'affaires ~~importants~~ associés au projet;

La motion est présentée, appuyée puis adoptée à l'unanimité.

Les membres du Comité ont également discuté des possibilités concernant la visite d'un site de forage de puits et ont convenu qu'une telle visite serait utile. Ils ont convenu qu'une visite par le Comité de deux sites de forage minier en Ontario et/ou dans la province de Québec serait organisée en septembre/octobre.

9. Rapport du Conseil consultatif

Au nom de M. David Crombie, Mme Kathryn Shaver fait état de la réunion du 5 juin du Conseil consultatif.

Mme Shaver indique que le Conseil consultatif :

- A abordé les points non réglés, notamment le rapport du président sur les activités de la SGDN, les principaux éléments des risques d'affaires liés aux activités à court terme de mise en œuvre de la GAP et la présentation détaillée sur la progression des collectivités dans le processus de sélection d'un site;
- A abordé les leçons à tirer de l'événement de Fukushima. Le Conseil Consultatif a longuement discuté du sujet, principalement de la meilleure façon de communiquer les constats de la SGDN. Le Conseil consultatif a discuté en profondeur des problèmes de confiance et de crédibilité découlant des événements qui ont eu lieu au Japon.
- A examiné un article écrit par Tom Isaacs concernant les travaux de la Blue Ribbon Commission aux États-Unis et l'approche canadienne;
- A abordé la façon dont la question du transport sera traitée dans le cadre de la phase des études de faisabilité du processus de sélection d'un site;
- A discuté en détail de l'engagement des Autochtones. Le Conseil consultatif a été invité à indiquer si des approches supplémentaires de sensibilisation pouvaient être considérées;
- A été informé sur le nouveau Conseil des aînés et sa première réunion, qui aura lieu en juin.

Un membre du CA demande aux gestionnaires s'ils avaient envisagé de créer un site Internet distinct pour le Conseil consultatif, qui est actuellement relié au site de la SGDN. Les gestionnaires ont convenu de soulever cette option auprès du Conseil consultatif. (*)

10. Mise à jour sur le processus de sélection d'un site pour la GAP

Mme Shaver passe en revue la situation des collectivités qui ont choisi de participer au processus de sélection d'un site de la SGDN et où elles en sont par rapport aux diverses étapes du processus. Toutes les collectivités sont situées en Ontario ou en Saskatchewan. Huit collectivités en sont à l'Étape 3 du processus, c'est-à-dire à l'étape des évaluations de bureau préliminaires (études de faisabilité). Dix collectivités sont rendues à l'Étape 2; elles ont demandé la réalisation d'une évaluation de présélection, travaillent à en apprendre davantage sur le projet et organisent des séances portes ouvertes pour inviter la collectivité à discuter du projet. D'autres collectivités se sont récemment engagées dans l'Étape 1, demandant la tenue de séances d'information et de la documentation additionnelle.

Les administrateurs reçoivent également une mise à jour sur le contexte externe, y compris sur les contacts pris avec les gouvernements provinciaux et les personnes influentes, sur les travaux d'engagement des Autochtones, sur les travaux reliés à la sûreté du transport et sur les contacts avec les médias.

Les administrateurs discutent des positions respectives des gouvernements de l'Ontario et de la Saskatchewan sur le projet. Les gestionnaires indiquent que le personnel ministériel des deux provinces aide la SGDN à comprendre les processus gouvernementaux et les approbations requises dans l'éventualité où le projet se

réaliserait dans l'une ou l'autre province. Les discussions portent sur : le transport, l'accès aux terres de la Couronne, les relations avec les peuples autochtones et l'obligation de consulter. Un administrateur demande si des discussions ont eu lieu à l'échelle de la collectivité sur la façon dont les 16 à 24 milliards de dollars seraient dépensés et sur les retombées pour la collectivité. Mme Shaver mentionne que cela sera abordé davantage au cours de la phase des études de faisabilité.

Mme Shaver indique que la SGDN a eu quelques difficultés relatives à la sensibilisation de certaines collectivités autochtones voisines de collectivités engagées dans le processus. De multiples efforts visant à discuter avec ces collectivités autochtones sont en cours et la SGDN anime des discussions régionales pour promouvoir des dialogues informels.

11. Le transport du combustible nucléaire irradié : Rapport d'avancement

Le CA est informé des travaux de la SGDN sur le transport du combustible irradié. Le transport du combustible irradié depuis les installations d'entreposage provisoire vers un site potentiel de stockage centralisé a été identifié par les membres du CA et du Conseil consultatif de la SGDN, la Commission canadienne de sûreté nucléaire, les gouvernements provinciaux et plusieurs parties prenantes comme un élément critique des travaux de la SGDN. La sûreté du transport deviendra un sujet important de dialogue public à mesure qu'avancera le processus de sélection d'un site de la GAP. M. Nash passe en revue les travaux réalisés par la SGDN pour préparer des dialogues externes sur le transport.

M. Chris Hatton présente aux administrateurs un graphique sur l'évaluation des doses et indique que ce sujet avait été abordé avec le personnel de la CCSN.

Les administrateurs examinent l'ébauche de la brochure préparée par la SGDN sur le transport sûr du combustible nucléaire irradié vers le dépôt géologique en profondeur canadien et offrent des commentaires. Les administrateurs discutent des scénarios d'accident envisagés. Ils conviennent que les doses possibles de rayonnement doivent être mises en contexte en les comparant aux expositions de la vie quotidienne. Mme Shaver fera appel à toutes les organisations membres pour mettre à profit leurs informations dans ce domaine.

12. Plan d'affaires préliminaire 2013-2017

Le plan d'affaires préliminaire pour le quinquennat 2013-2017 est présenté au CA. Un des principaux éléments nouveaux depuis l'approbation du plan d'affaires 2012-2016 en décembre dernier est l'affinement supplémentaire des hypothèses relatives aux jalons de planification du processus de sélection d'un site pour la GAP. OPG a aussi fourni de nouvelles directives concernant les travaux associés à l'achèvement de la conception et de la préparation de la construction du DGP pour DFMA.

Mme Kathryn Shaver aborde les hypothèses relatives à la sélection d'un site adoptées aux fins de l'orientation du plan d'affaires 2013-2017. Elle note l'importance de veiller à ce que les ressources financières requises soient disponibles et que les programmes soient développés de façon à maintenir la progression des phases du processus de sélection d'un site. Ce plan d'affaires s'appuie sur une progression continue des programmes techniques de la GAP en parallèle à l'évolution future du processus de

sélection d'un site axé sur les besoins des collectivités, y compris les évaluations préliminaires et la caractérisation future des sites.

Les administrateurs discutent des hypothèses de planification adoptées par rapport à la portée des travaux futurs de caractérisation détaillée des sites et plus précisément au nombre de collectivités qui pourraient participer à cette phase. M. Nash signale que le CA sera consulté concernant la décision de procéder à la caractérisation d'un ou deux sites. À ce moment, le plan d'affaires procure la latitude financière pour répondre aux besoins relatifs aux scénarios prévoyant la caractérisation détaillée d'un ou deux sites et la décision de procéder à la caractérisation des sites sera soumise au CA.

Un administrateur note que, comme les dépenses du programme technique de la GAP augmentent, le CA se demande si la SGDN dispose d'une capacité technique suffisante et si le programme est planifié de façon à obtenir les résultats escomptés.

M. Chris Hatton présente le plan d'affaires proposé pour le programme technique de la GAP. Les administrateurs discutent du programme et de la façon dont les travaux techniques s'effectueront dans des contextes de roche cristalline et de roche sédimentaire. Il est mentionné que les coûts de la recherche associés à chacun de ces types de roches ne diffèrent pas sensiblement.

Les administrateurs demandent à savoir comment les gestionnaires s'assurent sur le plan financier que le plan d'affaires répond aux besoins liés aux travaux requis pour la mise en œuvre de la GAP. M. Nash indique que les travaux qui doivent être menés par la SGDN sont soumis à l'examen du CA et du Conseil consultatif. Il indique également que le Groupe d'examen technique indépendant examine aussi le programme technique de la GAP et qu'il fournit au CA des commentaires sur son efficacité et son efficience. Une fois le plan d'affaires approuvé, la SGDN procède aussi à des appels d'offres pour faire en sorte que les travaux soient réalisés de manière économique. Les administrateurs discutent de l'utilité de comparer le travail de la SGDN aux travaux effectués par des organisations semblables dans d'autres pays.

Plusieurs administrateurs discutent de la tendance poursuivie dans le gouvernement ontarien vers une transparence et une reddition des comptes accrues et incitent la SGDN à veiller à ce que toutes ses décisions importantes, en particulier les décisions liées à des dépenses majeures, soient bien documentées. Un administrateur note que la SGDN dépense régulièrement moins que ce qu'elle prévoit dans son budget annuel et que, dans le cas de sociétés publiques, cela se traduirait par des réductions budgétaires. M. Nash signale que la SGDN doit gérer des travaux qui n'ont jamais été effectués auparavant et que le calcul des coûts de ces travaux se fait avec des incertitudes et est par conséquent difficile et nécessite la provision de fonds pour couvrir les éventualités. Bien que certaines activités courantes de la SGDN puissent être estimées avec une certaine certitude, une grande partie des activités de la SGDN consiste en la mise en œuvre en collaboration et en tenant compte des besoins des collectivités d'un processus de sélection d'un site et de travaux de conception, deux domaines où la prévision budgétaire est particulièrement difficile à faire de manière précise. Chaque exercice financier diffère nettement du précédent. Les coûts réels du programme varient annuellement à mesure que la SGDN s'engage dans chaque phase du processus de sélection d'un site et varient en fonction du nombre de collectivités et de parties prenantes locales et régionales engagées dans le processus ainsi que des échéanciers liés à leur prise de décisions et aux activités d'engagement et de développement des capacités. M. Nash s'engage à diviser le budget pour l'année

qui vient selon que les travaux nécessitent des fonds pour éventualités ou qu'ils constituent des activités opérationnelles courantes.

M. Derek Wilson passe en revue le plan d'affaires préliminaire pour les travaux associés au DGP pour DFMA d'OPG. Il discute des modifications à l'échéancier prévu pour les audiences publiques et de la décision d'OPG de retarder les travaux d'ingénierie détaillée jusqu'à ce qu'un permis ait été obtenu et ajoute que le conseil d'administration d'OPG a approuvé la prochaine phase. Le programme des travaux et le budget de la SGDN ont été modifiés en tenant compte de ces paramètres.

13. Ébauche du Rapport annuel 2011 pour les administrateurs

Les administrateurs examinent la lettre d'accompagnement du rapport annuel 2011 en vue de l'Assemblée générale annuelle. Les administrateurs conviennent qu'elle constitue un résumé fidèle à l'intention des sociétés membres.

14. Plan de transition pour se conformer à la Loi sur les organisations à but non lucratif

M. Pat Moran passe en revue le plan de transition de la SGDN en vue de se conformer à la nouvelle Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Les organisations à but non lucratif ont jusqu'au 17 octobre 2014 pour se conformer à la Loi sur les BNL. Les organisations qui n'auront pas effectué la transition avant la date fixée seront présumées inactives et seront dissoutes par Corporations Canada.

L'organisation doit remplacer ses lettres patentes, ses lettres patentes supplémentaires et ses règlements administratifs par de nouveaux documents constitutifs en déposant des statuts de prorogation afin d'obtenir un certificat de prorogation et en créant et déposant de nouveaux règlements administratifs qui sont conformes à la Loi BNL.

M. Moran signale que la convention d'affiliation, les lettres patentes actuelles et les règlements ont été examinés en fonction des exigences de la Loi BNL. Il a été conclu, en tenant compte de cet examen, qu'aucun changement à la convention d'affiliation n'était requis. Les statuts de prorogation et un nouveau règlement ont été préparés en consultation avec les sociétés membres.

M. Moran résume les principaux changements apportés, qui incluent des dispositions de résolution de conflits d'intérêts plus rigoureuses et des changements aux processus d'élection et aux mandats des administrateurs. Le mandat des nouveaux administrateurs ne pourra dépasser quatre ans. Toutefois, les administrateurs actuels peuvent demeurer en poste jusqu'à ce que d'autres administrateurs aient été élus par les membres. M. Moran signale aussi quelques changements moins importants qui s'appliqueraient à la SGDN.

Les administrateurs sont invités à soumettre ces changements à l'approbation des sociétés membres de la SGDN :

IL EST DÉCIDÉ QUE :

Le Conseil d'administration de la SGDN recommande aux sociétés membres de la SGDN d'approuver :

- Le règlement n° 7 (qui annule tous les règlements antérieurs) et
- les statuts de prorogation tels qu'ils sont présentés.

La motion est présentée, appuyée puis adoptée à l'unanimité.

15. Coopération sur la gestion à long terme des DFMA

Ce point avait pour but d'examiner la situation relative à la coopération en matière de gestion à long terme des DFMA. Les principaux objectifs de la SGDN sont de réduire au minimum les risques liés à la mise en œuvre du processus de sélection d'un site de la GAP et, si possible, d'aider les propriétaires de déchets à mettre au point des solutions sûres, complètes et avantageuses sur le plan économique.

M. Pierre Charlebois indique qu'il se retire de la discussion sur cette question en raison d'un conflit d'intérêts potentiel lié à un autre travail auquel il est associé.

M. Nash signale qu'EACL s'était montrée intéressée à ce que la SGDN réalise une étude pour examiner les solutions possibles de gestion à long terme des DFMA non produits par OPG. La SGDN rencontrera EACL pour discuter de ses plans actuels et des étapes à venir.

16. Le programme technique de la GAP

M. Sean Russell informe le CA sur les activités du programme technique de la GAP. Il indique que des commentaires et suggestions de la CCSN ont été reçus par le biais du rapport intermédiaire sur la 4^e étude de cas d'évaluation de la sûreté post-fermeture. La CCSN avait indiqué que le rapport intermédiaire répondait aux critères du guide d'application réglementaire G-320 sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs. M. Russell passe en revue les travaux en cours relatifs à la 4^e étude de cas pour un dépôt en roche cristalline au sein d'une géosphère plus perméable et indique qu'une analyse est en cours dans le cadre d'une 5^e étude de cas concernant un dépôt pour la GAP en roche sédimentaire.

M. Chris Hatton fait état de l'étude logistique en cours pour examiner les méthodes de transport du combustible depuis les sites des réacteurs jusqu'à l'installation du dépôt. Une étude sur la dimension des conteneurs est également en cours pour déterminer la taille la plus appropriée des conteneurs de stockage. M. Hatton discute également des études menées par la SGDN pour examiner les technologies de revêtement en cuivre, notant que la Nagra, l'organisation suisse de gestion des déchets nucléaires, collaborait avec la SGDN sur ce programme. Des solutions de soudure de fermeture sont également étudiées et constituent un des éléments les plus exigeants des travaux de conception des conteneurs pour le dépôt. Des travaux sont menés pour examiner l'applicabilité des technologies avancées de soudure pour cet aspect, notamment le soudage au laser et le soudage par friction-malaxage.

Les administrateurs discutent de divers aspects de la recherche sur le revêtement en cuivre, dont l'épaisseur du revêtement et les coûts pouvant résulter de l'utilisation de cette technologie. Les administrateurs discutent également des méthodes de transport possibles et des divers types de conteneurs de transport et de stockages qui pourraient être utilisés. Un administrateur suggère qu'étant donné que les types de conteneur et le transport constituent ensemble un des éléments de coût les plus importants du projet, des discussions détaillées soient tenues au CA avant que toute décision soit prise à ce sujet. Les administrateurs discutent également de la logistique associée au déplacement des différents types de conteneurs du Québec et du

Nouveau-Brunswick et qu'il serait souhaitable et plus efficace sur le plan économique qu'un même conteneur soit utilisé pour le stockage à sec et le transport.

17. Rapport de l'avocat général et secrétaire général de la SGDN

M. Pat Moran parle des changements proposés par le gouvernement fédéral à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale qui sera déposée devant le Parlement dans le cadre du projet de loi omnibus sur le budget. M. Moran mentionne les incidences possibles de ces changements sur les travaux de la SGDN.

Prochaines réunions

La prochaine réunion du CA se tiendra le jeudi 27 septembre 2012.

18. Séance à huis clos

Il est déterminé qu'une séance à huis clos supplémentaire n'était pas requise.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 14 h.

(*) Indique les actions à mener.

Pat Moran
Secrétaire général

Gary Kugler
Président du Conseil d'administration